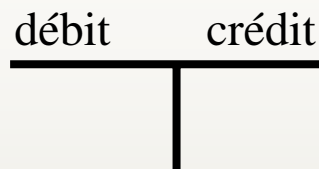


Convergence des systèmes d'information et des systèmes comptables



0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

les systèmes d'information « externalisent » de plus en plus les informations économiques et financières en dehors des systèmes comptables et ont tendance à s'éloigner de la rigueur des normes comptables. Cette « externalisation » présente un risque majeur en matière de fiabilité du systèmes d'information et du contrôle interne des entreprises.

Comment, sans contraindre l'évolution technologique, intégrer dans la logique des systèmes d'information les principes fondamentaux qui garantissent la fiabilité du système comptable

XBRL ~ IFRS ~ IAS

problématique

0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

- Les concepteurs de systèmes d'information se sont tous éloignés des principes comptables pour concevoir la manière dont les systèmes d'information et de gestion doivent fonctionner.
- Exemple : la comptabilité en partie double, le grand livre, le journal n'existent plus (techniquement parlant) dans aucun système de gestion élaboré. Les systèmes sont conçus autour de bases de données relationnelles (multidimensionnelles) bien plus élaborées et bien plus riches que les systèmes « en partie double » qui n'analysent que deux dimensions (financière et exploitation). Les états comptables réglementaires sont en fait « reconstitués » artificiellement pour satisfaire l'apparence formelle des exigences réglementaires et comptables.
- Les systèmes d'information ont « externalisé » en amont et en aval de la comptabilité la plus grande partie des données économiques essentielles au management de l'entreprise (gestion commerciale – stocks – coûts – budgets – reporting - trésorerie ...)
- La comptabilité devient un « déversoir » de données synthétiques dont les données élémentaires sont enregistrées en amont ou en aval de son périmètre. La fiabilité et l'analyse de ces données échappent donc aux principes structurants des règles comptables de même qu'à la capacité des auditeurs à appréhender facilement ces données.
- Est-il possible et comment assurer aux systèmes d'information évolués (ERP- entrepôts de données – systèmes décisionnels...) le même niveau de fiabilité et « d'auditabilité » que dans les systèmes comptables simples.

Exemples illustrant cette problématique

- les principes fondamentaux des normes comptables comme la piste d'audit doivent-ils s'appliquer au seul périmètre comptable ou à tout le système d'information de l'entreprise?
- En matière de bases de données l'historisation des transactions n'est pas la règle cela pose des questions cruciales. Comment respecter les exigences de SarbOx section 404 (exigence réglementaire) si on a pas construit l'architecture du système informatique en fonction de ces principes.
- Dans de nombreuses grandes sociétés dont les banques, les données relatives aux transactions élémentaires (celles des comptes clients individuels par exemple) ne sont enregistrées dans aucun journal comptable mais dans des bases de données ne répondant aucunement aux règles de la partie double. Le « périmètre » de la comptabilité est donc flou et les exigences nécessaires aux garanties de fiabilité des données comptables ne sont plus assurées.

Objectif

0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

- Constituer au sein de « l'académie » un groupe de réflexion multi-professionnel qui puisse exprimer les besoins, les moyens, et les solutions de convergence entre les systèmes d'information et les systèmes comptables.
- Préconiser un référentiel (livre blanc ou guide de bonnes pratiques), conforme aux principes et normes fondamentales de fiabilité exigées par les règles françaises et internationales, à destination des concepteurs, éditeurs et intégrateurs de systèmes d'information.
- Et ainsi par conséquence, assurer aux normes futures (IFRS-IAS) et aux exigences réglementaires un champ d'application plus large que le strict périmètre comptable.

méthodologie

0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

- Constitution du groupe : (membres français et européens)
 - Experts des systèmes comptables
 - Experts, concepteurs et éditeurs de systèmes d'information (SSII)
 - Utilisateurs de SI : Grandes – moyennes – petites sociétés
 - Universitaires et chercheurs
 - Experts et concepteurs en organisation et administration des entreprises
 - Dirigeants et gestionnaires d'entreprises
- Programme de travail : 3 étapes
 1. Inventaire – analyse – diagnostic du problème ;
 - objectif : convergence des avis du groupe et synthèse des priorités
 2. Recherche – définition - modélisation des solutions
 3. Préconisation d'adaptation ou de réforme des exigences réglementaires :
 - Bonnes pratiques / normes / réglementation

Cible :

0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

- Organiser un colloque Académie début 2006
- Produire un document de référence à destination des concepteurs de systèmes d'information, des auditeurs et des instances de régulation.
- Éditer un ouvrage de référence à usage des concepteurs de systèmes d'information et des auditeurs. (type livre blanc ou guide de bonnes pratiques)

Premiers outils de communication

0011 0010 1010 1101 0001 0100 1011

- Forum public

<http://groups.msn.com/lacademie/accueil.msnw>

– Mailing liste ouverte à tous volontaires

- Blog public :

<http://ticompta.blogspot.com/2005/09/bienvenue.html>

